

Pôle de Coopération « Entreprendre Ensemble »

Appel à candidature CREA LAB

Préambule

Le projet de Créa Lab est porté par le Pôle de Coopération initié par l'Espace Entreprise de Sarreguemines avec le soutien de partenaires dont notamment la Région Grand Est, la CCI de la Moselle, Pôle Emploi, la CMA.

Objectifs du CREA LAB

Le Créa Lab mis en place dans le cadre du Pôle de Coopération de Sarreguemines Bitche poursuit les objectifs suivants :

- Constituer une promotion d'une douzaine d'entreprises (maximum) afin de les soutenir et de les accompagner dans leur développement sur le territoire de l'arrondissement de Sarreguemines et Bitche.
- Mettre à disposition des jeunes entreprises un collectif d'acteurs locaux et mieux faire connaître les dispositifs d'accompagnement sur le territoire.
- Encourager la création et la reprise d'entreprise sur le territoire de l'arrondissement de Sarreguemines Bitche.

Cible

- Entreprises (toutes activités) immatriculées depuis moins de 18 mois sur l'arrondissement de Sarreguemines Bitche.
- Porteurs de projet (création ou reprise d'entreprise) ayant un projet abouti et prévoyant une création dans les 6 mois.

Critères de sélection

Pour intégrer le Créa Lab, les candidats doivent remplir au moins 1 des critères de sélection mentionnés ci-dessous :

- Entreprise ou projet ayant un impact sur le territoire de l'arrondissement de Sarreguemines Bitche (emploi, investissement, innovation, activité nouvelle...)
- Entreprise ou projet ayant de fortes perspectives de développement
- Entreprise ou projet dirigés par des jeunes de moins de 30 ans ou par des femmes
- Entreprise ou projet implantés dans des quartiers prioritaires de la ville.

Durée du Créa Lab

La première promotion du Créa Lab démarrera le 15 novembre 2023 et s'achèvera le 31 mai 2024.

Actions du CREA LAB

Le Créa Lab propose deux types d'actions afin d'accompagner et soutenir le développement des entreprises membres :

- Accompagnement individuel :

Chaque entreprise et porteur de projet membre du Créa Lab se verra attribuer un parrain, partenaire du Créa Lab. Le parrain s'engage à prendre l'initiative de deux rendez-vous minimum durant toute la durée de la promotion (soit 12 mois). Il s'engage également à se rendre disponible pour toutes demandes émanant de l'entreprise ou du porteur de projet.

- Accompagnement collectif :

L'accompagnement collectif prend la forme d'ateliers d'une durée de 2 heures qui réunissent l'ensemble des entreprises et porteurs de projet membres du Créa Lab.

Un planning annuel sera communiqué aux membres dès novembre 2023. Diverses thématiques seront abordées comme la gestion du poste client, la structuration de l'entreprise au niveau humain, la communication de l'entreprise, le développement de son réseau, les outils numériques...

Ces ateliers seront également des temps d'échange et de partage entre les membres.

Les membres du Créa Lab bénéficieront également d'actions de communication qui permettront de mettre à l'honneur leur entreprise ou projet.

Modalités de réponse

Pour candidater au Créa Lab, les entreprises et porteurs de projet doivent adresser leur dossier de candidature au plus tard le 31 octobre 2023 :

Par courrier à Espace Entreprise 27, rue du Champ de Mars 57200 Sarreguemines ou par mail à entreprendre@espace-entreprise.fr

Le dossier doit comprendre :

- Une présentation du dirigeant(e) (formation, parcours professionnel, motivation...) ou du porteur de projet
- Une description détaillée de l'entreprise (activité, clients, moyens et lieux d'exploitation, éléments financiers)
- Un extrait Kbis de moins de 3 mois (uniquement pour les entreprises déjà immatriculées, cette pièce n'est pas demandée pour les porteurs de projet).
- Tout autre document jugé utile par le candidat

Modalité de sélection des candidatures

Une première sélection sera réalisée sur la base des dossiers de candidatures transmis par les candidats.

S'il est nécessaire de départager plusieurs candidats, un jury composé de l'Espace Entreprise, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle et d'autres partenaires se réunira en novembre 2023.

Les candidats retenus signeront une charte précisant leurs engagements (présence, assiduité, communication...)

Calendrier

31 octobre 2023 : Date limite de réponse des candidatures

Début novembre 2023 : Sélection des candidatures

15 novembre 2023 : Démarrage du Créa Lab